Premières tendances du budget de la Sécurité sociale : Baisse du remboursement des consultations médicales, hausse du budget de l'AME (réservé aux immigrés clandestins)

11/10/2024 à 18h07



Vers une baisse de la prise en charge chez le médecin par la Sécu

Le gouvernement a décidé de relever de 10 points le ticket modérateur. Cette mesure devrait permettre à l'Assurance-maladie d'économiser 1 milliard d'euros, en reportant la charge sur les assurés sociaux.

Le gouvernement qui présentait jeudi le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2025, a décidé plusieurs mesures pour maîtriser la progression des dépenses de santé. Il prévoit notamment de relever le ticket modérateur

– c’est-à-dire la part non remboursée par l’Assurance maladie – chez le médecin et la sage-femme.

Concrètement, la Sécurité Sociale remboursera 60% (contre 70% actuellement) de la consultation chez le médecin laissant 40% (contre 30% actuellement) à la charge du patient.

Le Figaro

Budget de l’AME devrait passer de 1,1 milliard à 1,2 milliard

L’enveloppe allouée à l’AME augmente sobrement, passant de 1,1 milliard en 2024 à 1,2 milliard en 2025. « *Ce dispositif, dont la nécessité sanitaire a récemment été rappelée par la mission de Claude Evin et Patrick Stefanini, contribue à préserver l’ensemble de la population de risques épidémiologiques et sanitaires* », fait valoir le gouvernement, précisant qu’il s’agit d’assurer « *l’accès aux soins aux personnes en situation irrégulière dans une visée sanitaire et humanitaire* ».

HuffingtonPost